

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021**

La réunion du Conseil Municipal aura lieu en salle Desmulliez, **le MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021, à 19h00,**

SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2021

⌘ Finances

- 1) Décision modificative n°2
- 2) Rapport sur la dotation de solidarité urbaine année 2020
- 3) Admission en irrécouvrabilité
- 4) Modalités et tarifs de locations de salles municipales
- 5) Remboursement d'acompte et/ou solde pour location d'une salle communale

⌘ Economie

- 6) Convention d'objectifs entre la ville de Lys-lez-Lannoy et l'association maison de l'initiative et de l'emploi du Roubaisis
- 7) Droit de préemption – délimitation du périmètre de sauvegarde
- 8) Autorisation des ouvertures dominicales 2022

⌘ Travaux

- 9) Renouvellement et révision d'une convention tripartite de mise à disposition d'un véhicule de propreté

⌘ Urbanisme

- 10) Révision générale du plan local d'urbanisme de la MEL – avis de la commune

⌘ Enseignement Jeunesse

- 11) Contribution communale de l'école Saint Luc 2021/2022
- 12) Tarifs mercredis, petites vacances, été, accueils de loisirs, restauration ALSH, garderie ALSH
- 13) Signature d'un avenant au contrat enfance jeunesse entre la ville de Toufflers et Lys-lez-Lannoy

⌘ CRACS

- 14) CRAC du CNFPT 2020 (1 seul exemplaire remis consultable au secrétariat DGS sur demande)
- 15) CRAC de LMH (à consulter uniquement sur le site <https://rapport-activite.lmh.fr/>)

⌘ Actes administratifs

- 16) Rapport des Actes de décisions du maire du 01 mai au 31 août 2021

Charles-Alexandre PROKOPOWICZ

Le Maire

